

D21 FABRICATION DU PAPIER; PRODUCTION DE LA CELLULOSE

D21H COMPOSITIONS DE PÂTE; LEUR PRÉPARATION NON COUVERTE PAR LES SOUS-CLASSES D21C, D21D; IMPRÉGNATION OU COUCHAGE DU PAPIER; TRAITEMENT DU PAPIER FINI NON COUVERT PAR LA CLASSE B31 OU LA SOUS-CLASSE D21G; PAPIER NON PRÉVU AILLEURS [5]

- (1) La présente sous-classe couvre également les compositions de pâte pour la préparation de panneaux de fibres ou d'autre articles fibreux par des procédés humides. [5]
- (2) Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - “pâte” désigne une dispersion comprenant des fibres papetières et éventuellement des additifs, qui est prête à être traitée, et couvre l'expression “pâte liquide”; l'expression désigne aussi des fibres papetières sèches qui seront par la suite transformées en papier, soit par des procédés humides, soit par des procédés secs; [5]
 - “papier” désigne le papier, le carton ou les non-tissés fabriqués par voie humide.
- (3) Si une composition de pâte ou un papier, ou un élément constitutif de pâte ou de papier est caractérisé par plusieurs caractéristiques prévues dans la présente sous-classe, par exemple par le matériau fibreux et un couchage, ou par un colorant et un agent hydrophobe, le classement est effectué à toutes les places prévues pour ces caractéristiques. [8]
- (4) Les procédés utilisant des enzymes ou des micro-organismes afin de
 - (i) libérer, séparer ou purifier un composé ou une composition préexistants ou de
 - (ii) traiter des textiles ou nettoyer des surfaces solides de matériaux
 sont en outre classés dans la sous-classe C12S. [5]

Schéma général

PÂTE OU PAPIER

comprenant des fibres de cellulose ou de lignocellulose, des fibres non cellulosiques ou des matériaux formant des nappes	11/00, 13/00	Procédés ou appareils pour l'addition de matériaux	23/00
comprenant des fibres ou des matériaux formant des nappes caractérisées autrement que par leur constitution chimique	15/00	MATÉRIAUX NON FIBREUX AJOUTÉS À LA PÂTE; MATÉRIAUX D'IMPRÉGNATION DU PAPIER.....	17/00, 21/00
		PAPIER COUCHÉ; MATÉRIAUX DE COUCHAGE	19/00
		AUTRES POST-TRAITEMENTS DU PAPIER	25/00
		PAPIER PARTICULIER	27/00

Note

		13/06	. . Esters de cellulose [5]
		13/08	. . à partir de cellulose régénérée [5]
		13/10	. Fibres organiques non cellulosiques [5]
		13/12	. . à partir de composés macromoléculaires obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]
11/00 Pâte ou papier comprenant des fibres de cellulose ou de lignocellulose uniquement d'origine naturelle [5]		13/14	. . . Polycènes, p.ex. polystyrène [5]
11/02 . Pâte chimique ou mi-chimique [5]		13/16	. . . Alcools polycényliques; Ethers polycényliques; Esters polycényliques [5]
11/04 . . Pâte Kraft ou au sulfate [5]		13/18	. . . Polymères d'acides non saturés ou de leurs dérivés, p.ex. polyacrylonitriles [5]
11/06 . . Pâte au sulfite ou au bisulfite [5]		13/20	. . à partir de composés macromoléculaires obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]
11/08 . Pâte mécanique ou thermomécanique [5]		13/22	. . . Polymères de condensation d'aldéhydes ou de cétones [5]
11/10 . Mélanges de pâte chimique et mécanique [5]		13/24	. . . Polyesters [5]
11/12 . Pâte obtenue à partir de végétaux ou de récoltes non ligneux, p.ex. coton, lin, paille, bagasse [5]		13/26	. . . Polyamides; Polyimides [5]
11/14 . Fibres secondaires (traitement des vieux papiers D21C 5/02) [5]		13/28	. . à partir de polymères naturels [5]
11/16 . modifiés par un post-traitement particulier [5]		13/30	. . . Polysaccharides non cellulosiques [5]
11/18 . . Fibres hautement hydratées, gonflées ou aptes à être fibrillées [5]		13/32	. . . Fibres d'alginate [5]
11/20 . . Fibres modifiées chimiquement ou biochimiquement [5]		13/34	. . . Fibres protéiniques [5]
11/22 . . . cationisées [5]		13/36	. Fibres ou flocons inorganiques [5]
13/00 Pâte ou papier comprenant des fibres synthétiques cellulosiques ou non cellulosiques ou des matériaux formant des nappes (aspects chimiques de la fabrication des fibres artificielles D01F) [5]		13/38	. . siliceux [5]
13/02 . Fibres cellulosiques synthétiques [5]		13/40	. . . vitreux, p.ex. laine minérale, fibres de verre [5]
13/04 . . Ethers de cellulose [5]		13/42	. . . Amiante [5]
		13/44	. . . Flocons, p.ex. mica, vermiculite [5]

- 13/46 . . . Fibras non siliceuses, p.ex. à partir d'oxydes métalliques [5]
- 13/48 . . . Fibras métalliques ou métallisées [5]
- 13/50 . . . Fibras de carbone [5]
- 15/00 Pâte ou papier comprenant des fibres ou des matériaux formant des nappes caractérisés autrement que par leur constitution chimique [5]**
- 15/02 . caractérisés par leur configuration [5]
- 15/04 . . Fibras crêpées, tortillées, bouclées ou torsadées [5]
- 15/06 . . Fibras longues, c. à d. fibres excédant la limite supérieure de longueur des fibres à papier conventionnelles; Filaments [5]
- 15/08 . . Flocons (D21H 13/44 a priorité) [5]
- 15/10 . . Fibras composites [5]
- 15/12 . . . partiellement organiques, partiellement inorganiques [5]
- 17/00 Matériaux non fibreux ajoutés à la pâte caractérisés par leur constitution; Matériaux d'imprégnation du papier caractérisés par leur constitution [5]**
- (1) Dans les groupes D21H 17/01 à D21H 17/63, sauf indication contraire, un matériau est classé à la dernière place appropriée. [8]
- (2) Un mélange de plusieurs matériaux est classé dans le dernier des groupes D21H 17/01 à D21H 17/63 qui prévoit au moins un de ces matériaux. [8]
- (3) Toute partie d'un mélange qui n'est pas elle-même identifiée lors du classement effectué en appliquant la note (2) mais qui est considérée comme nouvelle et non évidente doit aussi être classée à la dernière place appropriée des groupes D21H 17/01 à D21H 17/63. Cette partie peut être soit un matériau tout seul, soit un mélange proprement dit. [8]
- (4) Toute partie d'un mélange qui n'est pas identifiée lors du classement effectué en appliquant la note (2) ou la note (3) et qui est considérée comme présentant une valeur informative pour la recherche, peut aussi être classée à la dernière place appropriée des groupes D21H 17/01 à D21H 17/63. Tel peut notamment être le cas lorsqu'elle présente un intérêt pour la recherche de mélanges au moyen d'une combinaison de symboles de classement. Ce classement non obligatoire doit être considéré comme une "information additionnelle". [8]
- 17/01 . Produits de rebut, p.ex. boue [5]
- 17/02 . Matériaux d'origine végétale (protéines D21H 17/22; lignines D21H 17/23; polysaccharides D21H 17/24; résine D21H 17/62) [5]
- 17/03 . Composés organiques non macromoléculaires [5]
- 17/04 . . Hydrocarbures [5]
- 17/05 . . contenant des éléments autres que le carbone et l'hydrogène [5]
- 17/06 . . . Alcools; Phénols; Ethers; Aldéhydes; Cétones; Acétals; Cétals [5]
- 17/07 . . . Composés contenant de l'azote [5]
- 17/08 Isocyanates [5]
- 17/09 . . . Composés contenant du soufre [5]
- 17/10 . . . Composés contenant du phosphore [5]
- 17/11 . . . Halogénures [5]
- 17/12 . . . Composés organométalliques [5]
- 17/13 . . . Composés contenant du silicium [5]
- 17/14 . . . Acides carboxyliques; Leurs dérivés [5]
- 17/15 Acides polycarboxyliques, p.ex. acide maléique [5]
- 17/16 Leurs produits d'addition avec des hydrocarbures [5]
- 17/17 . . . Cétènes, p.ex. dimères de cétène [5]
- 17/18 . . . formant de nouveaux composés in situ, p.ex. dans la pâte ou le papier, par réaction chimique avec lui-même, ou avec d'autres substances ajoutées [5]
- 17/19 par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]
- 17/20 . Composés macromoléculaires organiques [5]
- 17/21 . . d'origine naturelle; Leurs dérivés [5]
- 17/22 . . . Protéines [5]
- 17/23 . . . Lignines [5]
- 17/24 . . . Polysaccharides [5]
- 17/25 Cellulose [5]
- 17/26 Ses éthers [5]
- 17/27 Ses esters [5]
- 17/28 Amidon [5]
- 17/29 cationique [5]
- 17/30 Acide alginique ou alginate [5]
- 17/31 Gommages [5]
- 17/32 Gomme de Guar [5]
- 17/33 . Composés macromoléculaires synthétiques [5]
- 17/34 . . . obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]
- 17/35 Polyalcènes, p.ex. polystyrène [5]
- 17/36 Alcools polyalcényliques; Ethers polyalcényliques; Esters polyalcényliques [5]
- 17/37 Polymères d'acides non saturés ou de leurs dérivés, p.ex. polyacrylates [5]
- 17/38 contenant des groupes réticulables [5]
- 17/39 formant des liaisons de réticulation éther, p.ex. groupes hydroxyalkyle [5]
- 17/40 non saturés [5]
- 17/41 contenant des groupes ioniques [5]
- 17/42 anioniques [5]
- 17/43 Groupes carboxyle ou leurs dérivés [5]
- 17/44 cationiques [5]
- 17/45 Groupes contenant de l'azote [5]
- 17/46 obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]
- 17/47 Polymères de condensation d'aldéhydes ou de cétones [5]
- 17/48 avec des phénols [5]
- 17/49 avec des composés contenant de l'hydrogène lié à l'azote [5]
- 17/50 Composés acycliques [5]
- 17/51 Triazines, p.ex. mélamine [5]
- 17/52 Résines époxy [5]
- 17/53 Polyéthers; Polyesters [5]
- 17/54 obtenus par des réactions formant une liaison contenant de l'azote dans la chaîne principale de la macromolécule [5]
- 17/55 Polyamides; Polyaminoamides; Polyester-amides [5]
- 17/56 Polyamines; Polyimines; Polyester-imides [5]
- 17/57 Polyurées; Polyuréthanes [5]
- 17/58 obtenus par des réactions formant une liaison contenant du soufre dans la chaîne principale de la macromolécule [5]

- 17/59 obtenus par des réactions formant une liaison contenant du silicium dans la chaîne principale de la macromolécule [5]
- 17/60 . Cires [5]
- 17/61 . Bitume [5]
- 17/62 . Résine; Ses dérivés [5]
- 17/63 . Composés inorganiques [5]
- 17/64 . . Composés alcalins [5]
- 17/65 . . Composés acides [5]
- 17/66 . . Sels, p.ex. aluns [5]
- 17/67 . . Composés insolubles dans l'eau, p.ex. charges, pigments [5]
- 17/68 . . . siliceux, p.ex. argiles [5]
- 17/69 . . . modifiés, p.ex. par association avec d'autres compositions préalablement à l'incorporation dans la pâte ou le papier [5]
- 17/70 . . formant de nouveaux composés in situ, p.ex. à l'intérieur de la pâte ou du papier, par réaction chimique avec d'autres substances qui sont ajoutées séparément [5]
- 19/00 Papier couché** (panneaux de fibres couchés D21J 1/08); **Matériaux de couchage** (feuilles d'enregistrement caractérisées par les revêtements utilisés pour améliorer la réceptivité aux encres, aux colorants ou aux pigments B41M 5/50) [5]
- 19/02 . Couches métalliques (D21H 19/66 a priorité) [5]
- 19/04 . . appliquées sous forme de feuille [5]
- 19/06 . . appliquées sous forme de liquide ou de poudre [5]
- 19/08 . . appliquées sous forme de vapeur, p.ex. sous vide [5]
- 19/10 . Couches sans pigments (D21H 19/66 a priorité) [5]
- 19/12 . . appliquées sous forme d'une solution utilisant de l'eau comme solvant unique, p.ex. en présence de composés acides ou alcalins [5]
- 19/14 . . appliquées sous une forme autre que la solution aqueuse définie dans le groupe D21H 19/12 [5]
- 19/16 . . . comprenant des composés réticulables ou polymérisables (D21H 19/24 a priorité) [5]
- 19/18 . . . comprenant des cires [5]
- 19/20 . . . comprenant des composés macromoléculaires obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]
- 19/22 Polyalcènes, p.ex. polystyrène [5]
- 19/24 . . . comprenant des composés macromoléculaires obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]
- 19/26 Aminoplastes [5]
- 19/28 Polyesters [5]
- 19/30 Polyamides; Polyimides [5]
- 19/32 obtenus par des réactions formant une liaison contenant du silicium dans la chaîne principale de la macromolécule [5]
- 19/34 . . . comprenant de la cellulose ou ses dérivés [5]
- 19/36 . Couches contenant des pigments (D21H 19/66 a priorité; poudre de métal D21H 19/06) [5]
- 19/38 . . caractérisées par les pigments [5]
- 19/40 . . . siliceux, p.ex. argiles [5]
- 19/42 . . . au moins partiellement organiques [5]
- 19/44 . . caractérisées par les autres ingrédients, p.ex. par le liant ou l'agent dispersant [5]
- 19/46 . . . Composés organiques non macromoléculaires [5]
- 19/48 Dioléfines, p.ex. butadiène; Monomères vinyliques aromatiques, p.ex. styrène; Acides non saturés polymérisables ou leurs dérivés, p.ex. acide acrylique [5]
- 19/50 . . . Protéines [5]
- 19/52 . . . Cellulose; Ses dérivés [5]
- 19/54 . . . Amidon [5]
- 19/56 . . . Composés organiques macromoléculaires ou leurs oligomères obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]
- 19/58 Polymères ou oligomères de dioléfines, de monomères vinyliques aromatiques ou d'acides non saturés ou de leurs dérivés [5]
- 19/60 Alcools polyalcényliques; Ethers polyalcényliques; Esters polyalcényliques [5]
- 19/62 . . . Composés organiques macromoléculaires obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]
- 19/64 . . . Composés inorganiques [5]
- 19/66 . Couches caractérisées par un effet visuel particulier, p.ex. avec des dessins, texturées (papier marbré D21H 27/04) [5]
- 19/68 . . inégales, rompues, discontinues [5]
- 19/70 . . avec des vides internes, p.ex. couches cloquées [5]
- 19/72 . Papier couché caractérisé par le substrat de papier [5]
- 19/74 . . le substrat ayant une surface inégale, p.ex. papier crêpé ou ondulé [5]
- 19/76 . . le substrat ayant des propriétés d'absorption spécifiques [5]
- 19/78 . . . le substrat étant essentiellement impénétrable par la couche [5]
- 19/80 . Papier comprenant plusieurs couches (D21H 19/02 a priorité) [5]
- 19/82 . . superposées [5]
- 19/84 . . sur les deux côtés du substrat [5]
- 21/00 Matériaux non fibreux ajoutés à la pâte, caractérisés par leur fonction, leur forme ou leurs propriétés; Matériaux d'imprégnation ou de revêtement du papier, caractérisés par leur fonction, leur forme ou leurs propriétés [5]**
- 21/02 . Agents pour empêcher le dépôt sur les meules ou les disques des machines à papier, p.ex. contrôle de la poix ou des boues (élimination des graisses, des résines, de la poix ou des cires D21C 9/08) [5]
- 21/04 . . Agents de contrôle des boues [5]
- 21/06 . Adjuvants de formation du papier [5]
- 21/08 . . Agents dispersants pour les fibres [5]
- 21/10 . . Agents de rétention ou produits améliorant l'égouttage [5]
- 21/12 . . Agents antimousse [5]
- 21/14 . caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés dans, ou sur, le papier (D21H 19/66, D21H 27/02 ont priorité) [5]
- 21/16 . . Agents de collage ou hydrophobes [5]
- 21/18 . . Agents de renforcement [5]
- 21/20 . . . Agents de résistance à l'état humide [5]
- 21/22 . . Agents rendant le papier poreux, absorbant ou bouffant [5]
- 21/24 . . . Agents tensio-actifs [5]
- 21/26 . . Agents rendant le papier transparent ou translucide [5]
- 21/28 . . Colorants [5]

D21H

- 21/30 . . Substances luminescentes ou fluorescentes, p.ex. pour blanchiment optique (D21H 21/40 a priorité) [5]
- 21/32 . . Agents de blanchiment (blanchiment de la pâte de cellulose D21C 9/10) [5]
- 21/34 . . Ignifugeants [5]
- 21/36 . . Agents biocides, p.ex. agents fongicides, bactéricides ou insecticides [5]
- 21/38 . . Agents d'inhibition de la corrosion ou agents anti-oxydants [5]
- 21/40 . . Agents facilitant un test d'authenticité ou empêchant une modification frauduleuse, p.ex. pour papier de sûreté (filigranage B41M 3/10, D21F 1/44; impression des papiers-valeurs B41M 3/14; valeurs ou billets de banque caractérisés par des effets de couleur B44F 1/12; vérification de l'authenticité d'un papier-monnaie ou de papiers de valeur G07D 7/00) [5]
- 21/42 . . . Rubans ou bandes (filaments D21H 15/06) [5]
- 21/44 . . . Eléments de sécurité latents, c. à d. pouvant être détectés ou devenant apparents uniquement par utilisation de méthodes ou de dispositifs particuliers de vérification ou d'altération [5]
- 21/46 Eléments adaptés à une vérification chimique ou empêchant une altération chimique, p.ex. par utilisation d'agents effaceurs [5]
- 21/48 Eléments adaptés à une vérification physique, p.ex. par irradiation [5]
- 21/50 . caractérisés par leur forme (D21H 19/66, D21H 21/42, D21H 27/02 ont priorité) [5]
- 21/52 . . Additifs d'une longueur définie ou d'une forme définie [5]
- 21/54 . . . sphériques, p.ex. microcapsules, perles [5]
- 21/56 . . Mousse [5]
- 23/00 Procédés ou appareils pour l'addition de matériaux à la pâte ou au papier** (application de liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces, en général B05; procédés de fabrication de longueurs continues de papier D21F 11/00) [5]
- 23/02 . caractérisés par la manière dont les substances sont ajoutées [5]
- 23/04 . . Addition à la pâte; Post-traitement de substances ajoutées dans la pâte [5]
- 23/06 . . . Contrôle de l'addition [5]
- 23/08 par mesure des propriétés de la pâte, p.ex. potentiel zêta, pH [5]
- 23/10 au moins deux sortes de composés étant ajoutées [5]
- 23/12 par mesure des propriétés de la nappe formée [5]
- 23/14 par sélection du point d'addition ou du temps de contact entre les composants [5]
- 23/16 Addition avant ou pendant le traitement de la pâte par pile ou par raffinage (désintégration de matières premières fibreuses par meules ou disques en présence d'agents chimiques D21B 1/16; traitement par pile D21D 1/02; méthodes de raffinage D21D 1/20) [5]
- 23/18 Addition en un point où des forces de cisaillement sont évitées avant la formation de la feuille, p.ex. après le traitement de la pâte par pile ou par raffinage [5]
- 23/20 . . . Appareillages à cet effet [5]
- 23/22 . . Addition au papier formé [5]

- 23/24 durant la fabrication du papier [5]

Note

Les procédés ou les appareils utilisés pour addition au papier pendant sa fabrication, c. à d. sur machine, sont classés dans les groupes D21H 23/24 s'ils sont fortement influencés par, ou spécialement adaptés au procédé de fabrication du papier. [5]

- 23/26 par sélection du point d'addition ou de la teneur en eau du papier [5]
- 23/28 Addition avant la section de séchage, p.ex. à la partie humide ou à la section des presses [5]
- 23/30 . . . Prétraitement du papier (D21H 23/70, D21H 23/76 ont priorité) [5]
- 23/32 . . . par contact du papier avec un matériau en excès, p.ex. provenant d'un réservoir ou d'une façon nécessitant d'éliminer du papier le matériau appliqué en excès (D21H 23/66 a priorité; élimination du matériau en excès D21H 25/08) [5]
- 23/34 Choucheuses du type à râcles ou à lames [5]
- 23/36 Racle ou lame faisant partie du réservoir de fluide, p.ex. lame traînante du type corroyage [5]
- 23/38 les matériaux fluides étant appliqués avec un dispositif particulier, p.ex. avec un rouleau dans une coucheuse à lame inversée du type à pince submergée [5]
- 23/40 un côté uniquement du papier étant en contact avec le matériau (D21H 23/34 a priorité) [5]
- 23/42 le papier se trouvant au moins partiellement entouré par le matériau sur les deux côtés (D21H 23/34 a priorité) [5]
- 23/44 Traitement par un gaz ou une vapeur [5]
- 23/46 . . . le fluide étant versé ou s'écoulant en courant continu sur la surface, le courant entier étant entraîné par le papier (D21H 23/66 a priorité) [5]
- 23/48 Coucheuses à nappe [5]
- 23/50 . . . Pulvérisation ou projection (D21H 23/44, D21H 23/66 ont priorité) [5]
- 23/52 . . . par contact du papier avec un dispositif portant le matériau (D21H 23/32, D21H 23/46, D21H 23/66 ont priorité) [5]
- 23/54 Dispositifs de frottement, p.ex. brosse, tampon, feutre [5]
- 23/56 Rouleaux (D21H 23/38 a priorité) [5]
- 23/58 Leurs détails, p.ex. caractéristiques de surface, vitesse périphérique [5]
- 23/60 les matériaux sur le rouleau enducteur étant soumis à un traitement particulier avant l'application sur le papier (D21H 23/64 a priorité) [5]
- 23/62 Couchage par coucheuse à rouleaux marchant en sens inverse, c. à d. où la surface du rouleau enducteur tourne dans un sens opposé à celui du papier [5]
- 23/64 les matériaux n'étant pas fluides au moment du transfert, p.ex. sous forme d'une couche préformée, au moins partiellement durcie [5]
- 23/66 . . . Traitement de papier discontinu, p.ex. feuilles, flans, rouleaux [5]

- 23/68 pendant lequel le papier se déplace de manière continue [5]
- 23/70 . . . Procédés multi-étapes; Appareils pour ajouter au papier une ou plusieurs substances par portions ou de différentes manières, non couverts par un seul autre groupe du présent groupe principal [5]
- 23/72 uniquement à plusieurs étapes en série [5]
- 23/74 Appareils permettant de passer d'une technique à l'autre [5]
- 23/76 . caractérisés par le choix des composés auxiliaires qui sont ajoutés indépendamment d'au moins un autre composé, p.ex. pour améliorer l'incorporation de ce dernier ou pour obtenir un effet combiné amélioré (D21H 17/18, D21H 17/70, D21H 23/10 ont priorité) [5]
- 23/78 . Contrôle ou régulation non limités à un procédé ou à un appareil particuliers [5]
- 25/00 Post-traitement du papier non prévu dans les groupes D21H 17/00 à D21H 23/00 [5]**
- 25/02 . Traitement chimique ou biochimique (D21H 25/18 a priorité) [5]
- 25/04 . Traitement physique, p.ex. chauffage, irradiation (D21H 25/18 a priorité; section de séchage des machines à fabriquer des feuilles continues de papier D21F 5/00) [5]
- 25/06 . . du papier imprégné ou couché (D21H 25/08 a priorité) [5]
- 25/08 . Réarrangement des substances appliquées, p.ex. dosage, lissage; Elimination des matériaux en excès [5]
- 25/10 . . avec des lames [5]
- 25/12 . . avec un corps essentiellement cylindrique, p.ex. rouleau ou tige [5]
- 25/14 . . . le corps étant un tambour de moulage [5]
- 25/16 . . avec un jet de vapeur ou de gaz, p.ex. en lame d'air [5]
- 25/18 . de vieux papiers tels que des livres ou des documents, p.ex. restauration [5]
- 27/00 Papier particulier non prévu ailleurs, p.ex. obtenu par des procédés multi-étapes [5]**

Note

Le présent groupe est prévu pour le classement du papier avec des propriétés ou des applications particulières qui ne sont pas du tout couvertes ou uniquement partiellement couvertes par d'autres endroits de la classification. Cependant, lorsque cela est possible, ces papiers sont classés selon les critères utilisés dans le reste des groupes de la présente sous-classe. [5]

- 27/02 . Papier avec des dessins (couches avec dessins D21H 19/66; gaufrage B31F 1/07; préparés sur des machines à papier D21F 11/00) [5]
- 27/04 . . marbré [5]

- 27/06 . Parchemin végétal ou simili-parchemin; Papier cristal [5]
- 27/08 . Papier filtre (matériau filtrant autoportant B01D 39/14; fabrication sur des machines à papier D21F 11/14) [5]
- 27/10 . Papier d'emballage (matériaux d'emballage de type ou de forme particuliers B65D 65/38) [5]
- 27/12 . Papier non conducteur [5]
- 27/14 . Papier ayant une forme ou des dimensions stables; Papier résistant au roulage (supports photographiques ayant des moyens pour empêcher l'enroulement G03C 1/81) [5]
- 27/16 . Papier pur, c. à d. papier ayant une teneur faible ou nulle en contaminants (post-traitement de la pâte de cellulose D21C 9/00) [5]
- 27/18 . Structures à base de papier ou de carton pour la couverture de surfaces [5]
- 27/20 . . Structures flexibles appliquées par l'utilisateur, p.ex. papier peint (papiers peints imprimés B41M 3/18; pose de papier peint B44C 7/00; papiers peints prégomés C09J 7/04) [5]
- 27/22 . . Structures appliquées sur la surface par des procédés de fabrication particuliers, p.ex. dans des presses [5]
- 27/24 . . . caractérisées par le fait que la surface à couvrir est constituée par des stratifiés de papiers en résines phénoliques, par des fibres vulcanisées ou par des panneaux de fibres celluloseuses similaires [5]
- 27/26 . . . caractérisées par la feuille de couverture ou par les couches supérieures des structures (panneaux décoratifs B44C 5/04; effets de veines du bois B44F 9/02) [5]
- 27/28 traitées de façon à obtenir des propriétés de résistance spécifiques, p.ex. à l'usure ou aux intempéries (agents hydrophobes D21H 21/16) [5]
- 27/30 . à plusieurs jets (pour la couverture de surfaces D21H 27/18; fabrication sur des machines à papier D21F 9/00, D21F 11/00) [5]

Note

Les produits stratifiés classés dans le présent groupe sont également classés en B32B. [5]

- 27/32 . . avec des matériaux appliqués entre les feuilles (assemblage de feuilles en papier ou en carton B31F 5/00; adhésifs C09J) [5]
- 27/34 . . . Matériaux continus, p.ex. filaments, feuilles, filets [5]
- 27/36 Pellicules obtenues à partir de composés macromoléculaires synthétiques [5]
- 27/38 . . au moins une des feuilles ayant une composition fibreuse différente de celle des autres feuilles [5]
- 27/40 . . au moins une des feuilles n'étant pas plane, p.ex. crêpée (crêpage ou ondulation du papier B31F) [5]
- 27/42 . . comprenant du papier formé à sec [5]